Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260608-2026060811-DE

Ville de PLUMELEC
Conseil Municipal
Séance du 8 juin 2026

DELIBERATION 20260608-11

Rapporteur : M. le Maire

-TRAVAUX EXTENSION RESEAU EAUX PLUVIALES RUE DU FOLGUET : CHOIX ENTREPRISE ET DEMANDES DE SUBVENTIONS-

L'an deux mille vingt-six, le lundi 8 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLUMELEC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Nombre de conseillers municipaux présents : 19
Nombre de conseillers municipaux absents ayant donné pouvoir : 4
Nombre de conseillers municipaux absents n'ayant pas donné pouvoir : 0
Date de convocation du Conseil Municipal : 1er juin 2026

Etaient présents : M. HAMON -Maire-, Mme LE MAY -adjointe-, M. JUHEL-adjoint-, Mme GICQUELLO -adjointe-, M. DUBOT-adjoint-, Mme MEREL-adjointe-, M CARON-adjoint-, M. GUILLO, Mme LE MABEC, Mme PEDRON, Mme LE GALL, M HOUEIX, M GRANDIN, Mme SYRE, Mme DANET, Mme TARLEVE, M LE CALLONEC, M LE CAM, M LAMARRE.

Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme LESAGE à Mme GICQUELLO, Mme PORCHERON à M CARON, M BRUNEL à M JUHEL et M BAUCHER à M GRANDIN
Absent n'ayant pas donné pouvoir : néant.

Secrétaire de séance : M GRANDIN Nicolas

Monsieur le Maire présente les travaux d'extension d'eaux pluviales à réaliser rue du Folguet.

3 entreprises ont été sollicitées : SBCEA, DEHEE TP et KALON TP.

Estimation des travaux : 72 600€ HT
DEHE TP n'a pas remis d'offre.
Offres remises :
SBCEA : 53 820.00€
KALON TP : 56 538.00€

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260608-2026060811-DE

Il expose le plan de financement pour ces travaux :

Travaux extension réseau Eaux Pluviales rue du Folguet

Dépenses HT			Recettes		
Dépenses	Montant HT		Recettes	Montant	
Travaux eaux pluviales	53 820.00 €		Département	17 916.00 €	30%
Honoraires maîtrise d'œuvre	5 900,00 €		Autofinancement	41 804.00 €	
TOTAL	59 720,00 €		TOTAL	59 720.00 €	

Il est proposé au conseil municipal de choisir SBCEA pour ces travaux d'extension et de solliciter les subventions présentées dans le plan de financement.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,
Par
Présents : 19* Pouvoirs : 4 * Total : 23* Exprimés : 23
Voix pour : 23* Voix contre : 0* Abstention : 0

DECIDE

- De désigner l'entreprise SBCEA pour réaliser les travaux d'extension d'eaux pluviales, rue du Folguet.
- De solliciter les subventions présentées dans le plan de financement.
- De donner délégation de signature au Maire pour tous les documents afférents aux travaux désignés ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LE 8 JUIN 2026
LE MAIRE
STEPHANE HAMON

MAIRIE DE LOUANEC 56 (MORBIHAN)

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.